

UNIR CFE-CGC

ADOPTÉ LE 14 MAI 2009

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 14 AVRIL 2009**

PRESENTS : MM. BADER – BAUDON – CHIRAT – DELABARRE – GUITARD
LEGAT – LOUKACHEFF – MERCIER – PIERRU – ROBERT – VIES

EXCUSE : VIEU

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du Bureau du 16 mars 2009
- Informations Confédérales : Comité Directeur du 7 avril 2009
- Vie de l'UNIR Nationale : statuts – Manifestation du 19/03/09 et suite
- Commissions :
 - Affaires sociales (réunions des 17/03 et 15/04/09)
 - Communication
- Réunion Inter-UCR du 26 mars 2009
- Vie du CNRPA
- Régions et départements UNIR et CODERPA
- Europe : FERPA et AGE : préparation, femmes
- Informations et questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU BUREAU DU 16 MARS 2009

Le compte-rendu du Bureau du 16 mars 2009 est approuvé à l'unanimité.

Avant de passer au deuxième point, M. BADER en concertation avec les membres ont rectifié le calendrier des prochaines réunions de juin à décembre 2009. Un nouveau planning sera établi et diffusé dans les jours à venir.

INFORMATIONS CONFEDERALES

M. BADER :

Le compte rendu du Comité Directeur a été adressé aux membres.

Rien de particulier à rajouter sinon que la réunion a été un peu houleuse, que des différents points de vue et remarques ont été soulevés.

Le prochain congrès se tiendra en février 2010 semaine 7 à REIMS.

Rappel également de la réintégration du syndicat CSN (V.R.P) au sein de la CFE-CGC au 1^{er} janvier 2009.

UNIR NATIONAL

Recomposition syndicale : discussion sur ce sujet (point sur les élections ; mise en place de la commission C.R.D).

Maintien de la prévoyance santé rendue obligatoire pour les entreprises par un texte pour le personnel licencié qui bénéficie du même tarif et ce pendant deux ans.

La candidature de R. CHIRAT à la **CNSA** (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) a été rejetée.

La CGT retraités n'a présenté aucun candidat dans le 2^{ème} collège au titre des associations, mais il faut noter qu'ils occuperont le mandat de leur confédération dans cette même instance.

N'aurait on pas intérêt à devenir associatif ?

STATUTS UNIR

Nos projets de statuts ont été présentés à B. VAN CRAEYNEST et G.LABRUNE mais la Confédération ne souhaite rien modifier avant 2013. L'UNIR a proposé de réactualiser les statuts (aménagements), faire un mixage entre association et syndicat pour pouvoir éventuellement prévoir l'avenir.

Il faudrait essayer d'apporter quelques modifications afin de présenter le nouveau texte aux délégués régionaux lors de la réunion en septembre.

Prévoir également une réunion entre quelques membres afin de travailler sur le document existant.

UNIR N° 19

Le magazine est prêt pour une diffusion papier d'ici fin avril.

MEMENTO FAMILIAL

La diffusion a été faite dans les UD, les UR et les fédérations. Néanmoins il est encore trop tôt pour avoir des retours. Si vous recevez des remarques sur le document, faites nous remonter l'information.

Il est demandé quel pourrait être le coût pour un tirage et envoi en nombre.

M. BADER indique que pour le moment aucun tarif n'a été prévu. Il est préférable de recenser toutes les demandes. Un point sera fait alors afin de connaître le nombre exact de tirages et c'est seulement à ce moment que nous pourrions fixer le coût.

JP. ROBERT émet une remarque judicieuse, à savoir qu'il manque un filigrane CFE-CGC sur chaque page, afin qu'une reproduction ne puisse se faire.

Les membres du CA se demandent si les fédérations et les syndicats, ont communiqué aux adhérents « retraités » l'existence de l'UNIR ? Car beaucoup ne nous connaissent toujours pas.

Il serait bien que lors d'un CA ou Bureau, une circulaire soit établie pour inciter toutes les Fédérations à commander le Mémento.

DOSSIER CODERPA

Il est prêt. Il reste à choisir la couverture.

M. BADER propose d'utiliser la même photo que pour l'affiche. Il reste néanmoins 4 pages du compte-rendu de la réunion CNRPA qui a eu lieu le 05 février dernier à ajouter.

Prévoir de faire un tirage en 500 exemplaires.

COMMISSION SOCIALE – B. LOUKACHEFF

Il a été traité la question de l'acquisition des points retraite.

Le document que les membres ont reçu a été scanné avec beaucoup de fautes.

B. LOUKACHEFF y a apporté toutes les corrections. Ce dernier n'a pas reçu de documentation relative au salaire. Il est à noter que le salaire minimum n'a pas évolué depuis 2008.

La question de la liquidation retraite sera soulevée lors de la prochaine réunion.

Il faudra mettre à jour également les transparents et la formation en Power Point.

COMMUNICATION

J.P ROBERT souhaiterait que chaque membre alimente le site.

La vidéo de la dernière manifestation à LORIENT est visible sur le site.

Il manque les indices actualisés. Il attend les remontées pour pouvoir améliorer le site.

Il faudrait retravailler la 1^{ère} page du site.

Les membres de la commission ont décidé de se réunir environ une fois par mois vers Montpellier pour travailler ensemble.

La Lettre Confédérale, à partir du n° 1219, ne paraîtra plus désormais que sur internet. Un certain nombre de retraités déplorent cette pratique.

R. CHIRAT constituera une bibliothèque UNIR par des photos, logos.

M. BADER a récupéré une vidéo, sur une présentation complète sur la retraite. Il faudra apporter quelques modifications pour en constituer une documentation à mettre ensuite sur le site.

REGIONS :

Quelques petits problèmes à résoudre avec certaines UD.

Il est rappelé que les frais engagés par les délégués peuvent être remboursés sur accord préalable de l'UNIR locale mais pas pour les participants qui se sont déplacés.

INTER-UCR (cf. compte rendu diffusé séparément et commenté)

Suite aux dernières manifestations, la Confédération a décidé de participer à la manifestation prévue le 1^{er} mai. Suite à la conférence téléphonique UCR, il a été créé le tract « les retraités en colère ».

Lors de la conférence de presse du 14 avril, l'Inter UCR a reçu les reporters de 20 Minutes, AFP, Humanité, France Info et LCI, et les questions ont surtout porté sur la baisse du pouvoir d'achat des retraités.

L'UNSA a préparé le dossier de presse qui a été finalisé le matin (voir notre site).

L'UNIR n'est pas d'accord sur la pétition de revendications qui a été établie sous 9 sigles dans le Calvados. C'est du tract CGT total et il n'est pas question d'avaliser ce texte. Nous verrons avec l'équipe qui l'a accepté sans se rendre compte qu'elle engageait l'UNIR et la CFE-CGC. Nous sommes appuyés par la CFDT et la FGR.

CNRPA : une demande de candidature syndicale pour une alternance au bureau et à la vice-présidence est à prévoir.

Il serait bien qu'une réunion préparatoire ait lieu entre les organisations syndicales afin de trouver la bonne candidature.

D. DELABARRE a réussi à obtenir le compte rendu de la réunion de la commission régionale qui s'est tenue dans le Midi-Pyrénées le 20 mars dernier.

Le nombre de représentants était inégal (en principe 2 par départements) ce qui n'a pas été le cas et trop de représentants de l'Administration et des « double casquettes » CNRPA et CODERPA.

Le 6 avril a eu lieu la commission retraités dans la société, avec l'intervention d'un représentant du gouvernement qui n'a traité que le thème de la TNT et sur les difficultés pour les personnes âgées.

Il a été soulevé l'aspect financier de la TNT (prix d'acquisition du modem et son installation par des spécialistes).

La 2^{ème} réunion, était axée uniquement sur l'informatique. L'intervenant a insisté sur le fait que les retraités doivent se mettre à l'informatique !!!.

Commission ressources : il a été soulevé le problème du logement ainsi que les structures d'accueil des personnes âgées. Une circulaire sera mise en place à cet effet.

FERPA (Fédération Européenne des Retraités et Personnes Agées)

R. CHIRAT a participé à une réunion préparatoire pour le congrès des 16 et 17 avril à MALAGA.

La commission « Femmes » est représentée par une femme de l'Est (CROATE) qui est axée essentiellement sur la politique et ne s'intéresse nullement au thème de la retraite.

Le mode de fonctionnement de cette commission est à revoir totalement.

AGE réunion du 31 mars (CR. établi)

Rien de marquant à cette réunion tout en rappelant que la section France reste une entité informelle qu'il faudra peut être définir un jour.

L'AG aura lieu les 7 et 8 mai prochain à Bruxelles. C. BAUDON a reçu le pré rapport de l'année 2008.

FIN DE LA REUNION A 18 H 45.